



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'action sociale
Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

Service de l'action sociale SASoc
Kantonales Sozialamt KSA

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 92, F +41 26 305 29 85
www.fr.ch/sasoc

N° du dossier: JCS/DA

A l'attention des commissions sociales
et des services sociaux régionaux désignés
dans la répartition, ORS et Caritas

Fribourg, le 1^{er} juin 2017

Médecin-dentiste conseil LASoc et LAsi Succession de la Mme la Dresse Régine Brügger Dubey

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Cheffe de service, Monsieur le Chef de service,
Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que Messieurs Drs **Bernard Schneuwly et Roger Zemp** ont été désignés par Mme Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, Directrice de la DSAS, et d'entente avec la société fribourgeoise des médecins-dentistes (SSO), comme nouveaux **médecins-dentistes conseil** pour les personnes dans le besoin relevant de la LASoc et de la LAsi, en remplacement de Mme la Dresse Régine Brügger-Dubey.

Ces médecins-dentistes conseil sont tous les deux bilingues et pour des raisons pratiques, se répartissent l'examen des dossiers dentaires selon le tableau annexé.

Pour votre service, Monsieur le Dr Roger Zemp, dont vous trouverez l'acte de nomination en annexe, se prononcera sur le bien-fondé, le caractère d'urgence et les coûts proposés par les médecins traitant des dossiers dentaires soumis.

Toute nouvelle demande de préavis provenant de votre service peut dès lors être transmise dès le 1^{er} juin 2017 à **M. Dr Roger Zemp, Boulevard de Pérolles 6, 1700 Fribourg. Tél. 026 322 66 41 et e-mail : dr.rogerzemp@bluewin.ch.**

L'occasion nous est par ailleurs donnée de vous adresser des précisions sur la *Documentation demandée par les médecins-dentistes conseil* afin que les dentistes conseil puissent préavisier les demandes de prise en charge des traitements dentaires de manière efficace et rapide. Le formulaire *Questionnaire concernant les lésions dentaires* également en annexe a été réactualisé et peut aussi être téléchargé à l'aide du lien suivant :

http://www.fr.ch/sasoc/files/pdf93/f_lesions-dentaires_version-3-du-01.06.17_internet.pdf

En principe, le ou la patient-e peut transmettre directement ce questionnaire à son médecin-dentiste traitant puis au SSR en vue de son envoi au dentiste conseil. Les difficultés du point de vue de la confidentialité (secret médical) lors du transfert des pièces utiles au dentiste conseil sont ainsi évitées. Néanmoins, pour faciliter les démarches dans les cas de figure où le SSR devrait solliciter

directement le médecin-dentiste traitant en vue d'obtenir ces pièces, un modèle d'autorisation de levée du secret médical ci-joint est mis à disposition.

En vous remerciant de prendre bonne note de cette information, nous vous adressons, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Cheffe de service, Monsieur le Chef de service, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.


Jean-Claude Simonet
Chef de service

Annexes

—
Tableau de répartition des demandes de préavis
Acte de nomination du médecin-dentiste conseil concerné
Documentation demandée par les médecins-dentistes conseil
Questionnaire concernant les lésions dentaires
Modèle d'autorisation de levée du secret médical